



Rhône et Métropole de Lyon : des territoires contrastés avec une bonne dynamique de l'emploi

La Métropole de Lyon et le territoire du Conseil départemental du Rhône constituent deux territoires contrastés vis à vis de l'emploi. La Métropole abrite un quart des emplois de la région, avec une forte concentration dans le secteur tertiaire. Le Rhône conserve une spécificité industrielle et bénéficie d'un faible taux de chômage. Les deux territoires connaissent une forte progression de l'emploi, portée par les services marchands et le développement des emplois non salariés. La baisse du chômage confirme leur bonne santé économique.

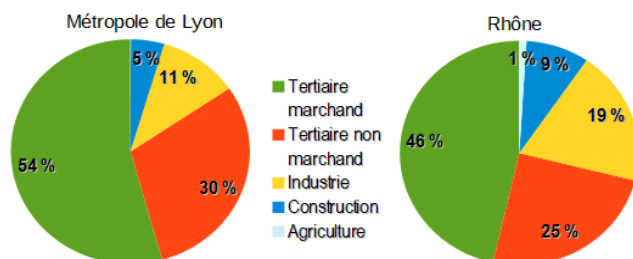
France-Line Mary-Portas, Insee

Depuis 2015, le département du Rhône est divisé en deux collectivités aux profils économiques nettement différenciés.

La Métropole de Lyon est constituée de 59 communes qui regroupent près du quart de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec 759 300 emplois fin 2015. Parmi ceux-ci, 8 % concernent des emplois non salariés. L'emploi salarié se compose pour moitié de salariés des services marchands, et pour près du tiers des services non marchands (figure 1). Cette prépondérance du secteur tertiaire tient à la forte concentration des fonctions métropolitaines (définitions) dans la capitale régionale et dans sa périphérie immédiate.

1 L'emploi industriel encore très présent dans le Rhône

Emploi salarié total par secteur, fin 2015



Champ : personnes de 15 ans et plus.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Le territoire du Conseil départemental du Rhône, qu'on appellera Rhône dans la suite de cette étude, regroupe 219 communes et compte 175 300 emplois. Constitué de territoires présentant des spécificités économiques marquées, particulièrement dans l'industrie et l'agriculture, il bénéficie d'activités diversifiées davantage ancrées dans la sphère productive. L'emploi salarié industriel y représente 19 % de

l'emploi salarié total et la construction 9 %, contre respectivement 11 % et 5 % dans la Métropole. La part des non-salariés y est également nettement plus élevée (13 % de l'emploi total).

Le tertiaire marchand premier moteur de la croissance de l'emploi

Entre 2014 et 2015, la progression de l'emploi total est bien plus soutenue dans le Rhône (+ 1,4 %) et la Métropole de Lyon (+ 1,3 %) que dans l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,4 %). Aucun autre département de la région n'atteint une telle croissance de l'emploi. Cette tendance annuelle conforte une dynamique de moyen terme. Depuis fin 2008, l'emploi a en effet augmenté de + 8,6 % dans le Rhône et de + 5,9 % dans la Métropole, contre seulement + 3,3 % au niveau régional (figure 2).

Dans les deux cas, la croissance de l'emploi est portée par les activités tertiaires marchandes, qui concentrent près des deux tiers des gains d'emplois réalisés entre 2008 et 2015. Sur la dernière année, l'emploi salarié des services marchands est en hausse de + 2,8 % dans le Rhône et + 2,7 % dans la Métropole, contre + 1,6 % dans l'ensemble de la région.

Le Rhône bénéficie par ailleurs d'une meilleure dynamique dans les autres activités salariées. En 2015, les emplois des services non marchands augmentent deux fois plus rapidement que dans la Métropole, et les pertes dans la construction y sont nettement moins marquées (- 0,5 % contre - 2,4 %). De même, pour la troisième année consécutive, l'emploi industriel résiste dans le Rhône (+ 0,1 % en 2015) alors qu'il continue à reculer dans la Métropole lyonnaise, plus fortement que dans la région (- 1,6 % contre - 1,1 %).

2 L'emploi progresse plus rapidement dans la Métropole et le Rhône que dans le reste de la région

Emploi fin 2015, évolution annuelle et sur 7 ans

	Emploi fin 2015		Évolution sur un an (%)			Évolution depuis 2008 (%)		
	Métropole de Lyon	Rhône	Métropole de Lyon	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes	Métropole de Lyon	Rhône	Auvergne-Rhône-Alpes
Emploi salarié	698 400	152 900	+ 1,3	+ 1,5	+ 0,5	+ 4,0	+ 6,6	+ 1,6
Agriculture	500	1 500	ns	ns	+ 1,8	ns	ns	+ 4,4
Industrie	76 000	29 700	- 1,6	- 0,1	- 1,1	- 13,3	- 7,7	- 10,7
Construction	31 600	13 100	- 2,4	- 0,5	- 2,8	- 8,1	+ 0,8	- 10,3
Tertiaire marchand	379 400	71 000	+ 2,7	+ 2,8	+ 1,6	+ 8,6	+ 13,4	+ 5,9
Tertiaire non marchand	210 900	37 600	+ 0,4	+ 0,9	+ 0,3	+ 5,5	+ 9,9	+ 5,5
Emploi non salarié	60 900	22 400	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,3	+ 35,8	+ 25,1	+ 19,0
Emploi total	759 300	175 300	+ 1,3	+ 1,4	+ 0,4	+ 5,9	+ 8,6	+ 3,3

Champ : personnes de 15 ans et plus.

Source : Insee, estimations d'emploi.

L'emploi non salarié progresse fortement dans les deux territoires

Dans un contexte de développement des micro-entreprises, la Métropole de Lyon et le Rhône se distinguent par un accroissement plus important qu'ailleurs de l'emploi non salarié. Cet essor est particulièrement marqué dans la Métropole, avec une hausse de + 1,6 % sur un an et de + 36 % depuis 2008. La progression est moins rapide dans le Rhône (+ 0,7 % sur un an) mais reste supérieure à celle de la région.

Au-delà de cette tendance commune, le profil des non-salariés différencie nettement les deux territoires, en lien avec leurs spécificités économiques respectives. Un quart des emplois non salariés de la Métropole correspondent à des professions libérales et un autre quart à des commerçants ou assimilés. Ces professions représentent respectivement 10 % et 20 % des emplois non salariés du Rhône. À l'inverse, les artisans et les agriculteurs sont proportionnellement nettement plus nombreux dans le Rhône (31 % et 20 % des non-salariés) que dans la Métropole (24 % et 1 %).

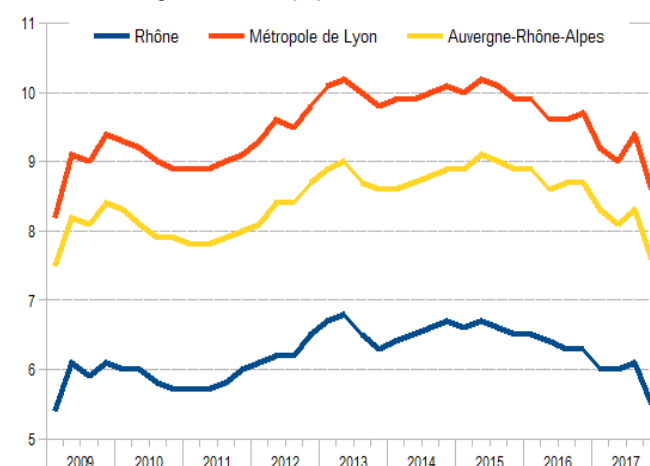
Le chômage à son plus bas niveau depuis 2009

La baisse du chômage confirme la bonne santé économique de chacune des deux collectivités dans la période la plus récente (figure 3). Au dernier trimestre 2017, le taux de chômage s'établit à 8,6 % de la population active résidant dans la Métropole de Lyon et à 5,5 % dans le Rhône. Pour les deux territoires comme pour l'ensemble de la région, il s'agit du niveau le plus bas atteint depuis 2009.

Au cours de la dernière année, la baisse a été un peu plus forte dans la Métropole (- 1,1 point) que dans le Rhône (- 0,8 point). Néanmoins celui-ci reste nettement moins touché par le chômage puisque dans la région seul le Cantal présente un taux plus faible. Parmi les actifs qui résident sur son territoire, quatre sur dix travaillent dans la Métropole. Comme tout territoire périurbain, il abrite une population active moins précaire et mieux insérée professionnellement que celle résidant en cœur d'agglomération. ■

3 L'évolution du chômage suit la tendance régionale

Taux de chômage en % de la population active



Source : Insee, taux de chômage localisés

Sources et définitions

Les **estimations annuelles d'emploi** sont calculées directement à partir du dispositif Estel (estimations d'emplois localisées) qui réalise une synthèse de sources administratives et permet de mesurer l'emploi en tenant compte de la multi-activité. Les informations complémentaires sur les caractéristiques des non-salariés sont issues du Recensement de la population 2014. Les données relatives à l'emploi sont localisées au lieu de travail.

Les **fonctions métropolitaines**, plus présentes dans les plus grandes aires urbaines, tiennent compte de la profession exercée. Il s'agit des fonctions de conception-recherche, prestations intellectuelles, gestion, culture-loisirs et commerce inter-entreprises.

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les **taux de chômage localisés** présentés ici sont estimés suivant une méthode proche de celle adoptée pour les zones d'emploi. Les taux de chômage sont localisés au lieu de résidence.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2018

Pour en savoir plus

- Les données des graphiques sont téléchargeables sur le site insee.fr
- « L'économie régionale reste très dynamique en fin d'année 2017 », Insee Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes n° 12, avril 2018
- « Rhône hors Métropole : un département dynamique mais aux territoires contrastés », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n° 4, février 2016

